



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

| | |
|---|--|
| Nom du projet | Création d'un groupement d'employeurs dans le domaine médicosocial |
| Nom du Porteur de projet | GROUPEMENT EMPLOYEURS MEDICO-SOCIAL (GEMS23) |
| Structure Juridique du Porteur de projet | Association |
| Nom du GAL | GAL PAYS DE GUERET |

THEMATIQUES DU PROJET

| | |
|--|-------------------------------------|
| Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (<i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i>) | <input type="checkbox"/> |
| Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (<i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i>) | <input type="checkbox"/> |
| Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (<i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i>) | <input type="checkbox"/> |
| Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (<i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i>) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (<i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie, circuit-court</i>) | <input type="checkbox"/> |

ELEMENTS BUDGETAIRES

| | |
|--------------------------------|---------------------------|
| Montant total du projet | 97959 |
| Montant FEADER | 39643 |
| Nom des cofinanceurs | REGION NOUVELLE AQUITAINE |

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre).
(150 mots maximum)

Le GEMS 23, Groupement d'Employeurs Médico-social de la Creuse, est une association à but non lucratif qui a été créée en octobre 2015 à l'initiative de 10 structures du secteur médico-social, sanitaire et social afin de répondre aux fortes problématiques liées aux besoins de recrutement, à la gestion des contrats de travail et à la formation des salariés non permanents.

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Plusieurs associations creusoises œuvrant dans le secteur médico-social (aides à domicile – EHPAD - foyers d'hébergement) ont mis en exergue le trop fort recours à des CDD sur de courtes périodes pour remplacer ou intervenir en cas de surcroît d'activité dans leurs établissements. De fait, ces personnes recrutées (aides-soignants, auxiliaires de vie, surveillants de nuit), souvent peu formées, n'ont pas accès à la formation et se retrouvent avec des contrats très précaires.

Pour les structures employeuses, cela génère des charges administratives liées aux divers recrutements et une déstabilisation des patients face aux différents intervenants.

L'objectif du GEMS 23 est d'apporter une solution RH globale en répondant aux besoins de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour les employeurs, ainsi qu'au développement et à la sécurisation du parcours professionnel pour les salariés.

Le GEMS 23 a pour vocation de mettre à disposition de ses adhérents des ressources humaines :

- Du personnel intervenant : aides médico-psychologiques (qualifié et non qualifié), employés à domicile, auxiliaires de vie sociale, surveillants de nuit, etc. ;
- Du personnel administratif : cadre Ressources Humaines, assistant Ressources Humaines ;
- Du personnel spécialisé sur les conditions de travail : préventeur des Risques

Professionnels, ergothérapeute ;

Le groupement GEMS 23 assure la professionnalisation et la qualification de ses salariés.

Chaque structure adhérente au GEMS23 paie la mise à disposition sur une base horaire forfaitaire.

Ce groupement est installé à Guéret. Un coordonnateur et un gestionnaire RH sont recrutés afin de gérer le groupement d'employeurs . Ils sont co-financés par LEADER.

Projet 2016/2018.

Réalisation : Le gems 23 a recruté 27 personnes en CDI cf graphisme. De nouveaux adhérents rejoignent le groupement en tant qu'utilisateur. En parallèle et très logiquement les heures de mises à disposition ont fortement augmenté.. La formation est également au rendez vous car sur 2 ans , 799 heures de formations courtes et 1880 heures de formations diplômantes (3 personnes ont obtenu un diplôme).

Le Gal a été associé dès le démarrage du projet et a fait le lien entre les différents co-financeurs du projet.

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

La stratégie 2014-2020 du territoire pays de Guéret est élaborée autour d'un enjeu qui est le maintien d'une population active l'accueil de nouvelles forces vives.

L'enjeu pourra être relevé notamment, en assurant un niveau de services adapté aux attentes de la population.

Le Pays de Guéret dispose de ressources locales, qui sont autant de potentiels d'innovations et de créations de richesses, et qui peuvent permettre à tout citoyen de vivre mieux sur son territoire :

Une démographie vieillissante qui est devenue une opportunité de développement et de création d'emploi sur le territoire. Le Pays de Guéret a été précurseur dans ce domaine via la création d'un pôle domotique et santé et le développement de services pour l'autonomie et le bien-être des personnes dépendantes et isolées. Un des objectifs est de soutenir cette filière et de développer de nouveaux concepts et partenariats, créateurs d'emplois sur le territoire, notamment auprès de jeunes actifs qui vont contribuer ainsi au dynamisme local.

La mutualisation des salariés au travers des groupements d'employeurs est un de ces outils.

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Insérer quelques photos ou illustrations du projet.

